

Date de la location : .....

## **COMMUNE DE LULLY**



## Refuge « Joli Boiron » Lully CONTRAT DE LOCATION entre la commune de Lully, le locataire (et le répondant de Lully cas échéant)

Locataire (présent-e sur place le/les jours de la location) :									
Nom					Prénom				
Adresse					No de tél.				
Pers	onne répond	ante	domiciliée à	Lully:					
Nom					Prénom				
Adresse					N° tél.				
Tarifs habitant-e de Lully					Tarifs <b>Personne externe</b>				
	Journée		200				Journée		300
	2 jours	Fr.	350				2 jours	Fr.	500
	Après-midi	Fr.	80				Après-midi		
Location d'un après-midi en semaine : le refuge est mis à disposition de 12h00 à 18h00.  Type d'évènement : Brève description (fête de famille, anniversaire, etc) :  Nombre de participants (max. 60 personnes) :  Le répondant domicilié à Lully ainsi que la personne présente lors de la location certifient par leur signature avoir pris connaissance du règlement pour la location du refuge adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 janvier 2023.									
La réservation est définitive à la réception :  • du contrat signé,  • de la preuve de paiement de la location (IBAN CH33 0900 0000 1002 1772 1).  • d'une copie de la pièce d'identité du locataire (et du répondant communal cas échéant).  Si ces informations ne sont pas remises dans les 10 jours, la date est libérée et remise en location.									
heur	clés sont à retil es d'ouverture lus tard à 06h0	des g	guichets ou sui	rendez-	vous. Apı	rès la	location, les ci	lés se	
Lully	, le								
Le lo	cataire :			_ Le r	répondant :				